

Samedi 11 mai 2019

Une conférence de 14h à 17h

6^e édition

Tout public

entrée libre
et gratuite



De midi à minuit



organisé par le
Grand Orient
de France

UNIVERSALISME

D'HIER ET DE DEMAIN

Déclarations de 1789, de 1948 et après ? Quels droits, pour qui ?

En présence de :

Frédéric Louis, Président du Congrès d'Ile de France du GODF

Christian Dron, Président de la Commission Régionale Développement Durable du GODF

Avec les interventions de :

Marine Calmet, juriste de l'ONG Nature Right

Hervé Miclot, professeur de philosophie

Salle Université Inter-Ages

6 Impasse des Gendarmes

78000 Versailles

Avec le soutien des Loges du Temple Bailly à Versailles
et de la Commission Régionale du Développement Durable d'Ile-de-France

Inscription préalable requise : fm.bailly@orange.fr

en partenariat avec

Marianne

en partenariat avec



Inscription et programme



sur <http://um2019.godf.org>

UNIVERSALISME D'HIER ET DE DEMAIN

Déclarations de 1789, de 1948 et après ? Quels droits, pour qui ?

Samedi 11 mai 2019 de 14h à 17h

Eclairés par le passé, débattons ensemble de notre avenir !

Il y a 230 ans, le 26 août 1789, l'Assemblée Constituante adoptait à Versailles la « *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* ».

Il y a 70 ans, le 10 décembre 1948, l'Assemblée générale de l'ONU votait à Paris la « *Déclaration Universelle des droits de l'homme* ».

Quels principes affirment ces textes, dans quelles mesures sont-ils universels ? Sont-ils vraiment reconnus par tous ? Quelle est leur utilité ? Où en est-on aujourd'hui dans la réalité concrète de ces droits proclamés ?

Telles sont les questions qui seront soulevées dans un premier temps suivi d'un échange entre les participants.

Dans un deuxième temps, nous nous interrogerons : ces déclarations des siècles passés sont-elles toujours pertinentes ? L'humanité n'est-elle pas aujourd'hui aussi traversée par d'autres préoccupations que ses relations internes entre individus ?

Elle semble inquiète de perdre la maîtrise de son avenir en sa qualité d'espèce à cause du développement de nouvelles et puissantes technologies mais surtout, d'une évolution préoccupante du monde vivant. N'y a-t-il pas urgence à reconsidérer notre relation au reste du monde vivant ?

En 2010, la Conférence Mondiale des Peuple adoptait la « *Déclaration universelle des droits de la Terre-Mère* ».

En 2015, à l'occasion de la COP21, est proposée la « *Déclaration universelle des droits de l'humanité* ».

Où nous amènent ces derniers textes ? Ne définissent-ils pas d'autres droits et pour qui exactement ? Comment traduire ces droits dans la réalité de notre vie quotidienne ?

Et, in fine, qu'est-ce qu'être « universel » aujourd'hui ?

Telles sont les questions qui seront soulevées dans un deuxième temps suivi d'un échange entre les participants.

Philippe Marguerit

Les Compagnons de la Liberté et de la Solidarité

Commission Régionale de Développement Durable IdF GODF

Accès :

- Gare Versailles-Château (terminus) et bus 171 (hôtel de Ville)
- Parking château de Versailles, parking avenue de Saint Cloud, parking avenue de Sceau